



Forum Régional Aéroport de Liège

PV

05/05/2021 de 9.30 à 12.00

CONVENOR	Raphaël Van De Sande (AAD&A) Karin Walravens (ULiège)
NOTULIST	Ekué Koudoyor (AAD&A)
PRÉSENTS	<p><u>Liege Airport</u> Aurélie Dethier Pierre-Yves Duchesne Bert Selis Dongqing Zhang</p> <p><u>Douanes</u> Kristian Vanderwaeren Bert Matthijs Nicolas Laurent Nathalie Lekeux Sophany Raemen Nicolas Wengler-Mathieu Caroline Huby Arnaud De Wilde Ekue Koudoyor bart.engels@minfin.fed.be alexandra.rompen@minfin.fed.be Anne Braive Alain Moncousin Jean-Michel Monnier Aurélien Letawe Renaud Meurice Alain Goda Isabelle Kelder Michel Lequeu</p> <p><u>Opérateurs</u> patrick.hollenfeltz@ecdc-logistics.com kdl@alando.global info@alando.global customs@alando.global kaizhou.wang@edtexpress.fr yusuf@becargo.be Stephanie.immerechts@becargo.be rose@full-mile.com nicolas.khedir@be.ey.com didierjiang@greatsell.eu dserafimoff@portmade.com</p>

jacob.zwaagstra@postnl.nl
jean-francois.thiry@scott-sports.be
wendy.guiot@loreal.com
sylvie.vandroogenbroek@scott-sports.be
yanan.sun@clearango.com
alexandr.makarov@clearango.com
JMGRICZAN@jostgroup.com
DThunus@jostgroup.com
JNOESON@jostgroup.com
VIOVINO@jostgroup.com
AMBOMBO@jostgroup.com
VTHYSSEN@jostgroup.com
p.villa@eynattenservice.be
alexandre.leberrigaud@easylogsolutions.com
yao.jialin@easylogsolutions.com
gao.cedric@easylogsolutions.com
anne-marie.wittebans@freight4ulogistics.com
olivier.hia@liegect.be
YMelin@reedsmith.com
PHeeren@reedsmith.com
BVigneron@reedsmith.com
souhil.marzougui@spring-gds.com
vincent.bosiers@cevalogistics.com
lieselot.ceenaeme@bpost.be
dandi.w@alibaba-inc.com
sophie@flyinglogisticssprl.be
wim.meyvisch@aviapartner.aero
adnan.bakija@aviapartner.aero
vicky.vandeweyer@aviapartner.aero
giuseppe.oliveri@fedex.com
benny.jorissen@fedex.com
christophe.fiorellini@fedex.com
mingyang.liu@sinotransair.eu
customs2@epsp.fr
customs4@epsp.fr
customs5@epsp.fr
mauro.giffoni@customseasy.com
o.mercenier@liegecargo.com
a.hardouin@liegecargo.com
v.tran@liegecargo.com
y.lahaye@liegecargo.com
christine.debats@conex.net
ndeldime@wfs.aero
customs2@epsp.fr
customs4@epsp.fr
customs5@epsp.fr
sarahdouag@gmail.com
africaexportbvba@gmail.com
manon.coline@challenge-group.com
gge@baservices.aero
Antonino.Sutera@fedex.com
Prescilla Tang

Mot d'introduction : Raphaël Van De Sande accueille les participants en présentant les différents points à l'ordre du jour.

Il cède la parole à Kristian Vanderwaeren, Administrateur Général et Bert Matthijs, nouveau chef de l'Administration Operations.

Point 1 de l'ordre du jour : Best practice représentant en douane : convention signée avec le secteur privé

Dimitri Serafimoff (Portmade) membre de l'association des représentants en douane belge (Forward) nous présente l'accord signé entre le secteur privé (représentants en douane) et l'autorité douanière.

Après une présentation de l'organisation Forward, Mr Serafimoff précise les contours de l'accord signé entre les deux parties destinés à lutter contre le commerce illégal et à augmenter le niveau de connaissance et le niveau de compliance chez les représentants en douane.

Il présente les apports de Forward pour atteindre ces buts en n'oubliant pas de parler de la certification AEO qui augmente la compliance des opérateurs vis-à-vis de la Douane et obtenir un traitement privilégié.

L'Administration en cas d'erreurs ou fautes commises de bonne foi proposera un trajet d'amélioration avec des amendes adaptées si il n'y a pas de progrès perçus.

Les membres de Forward peuvent être une société privée ou une association.

Point 2 de l'ordre du jour : Sous-évaluation : mesures opérationnelles.

Nicolas Wengler-Mathieu (AGDA) contextualise les problèmes de sous-évaluation et les fraudes qui en découlent.

Via la sélection de déclarations sous le fair price, la Douane a deux objectifs :

- Externe : les opérateurs ciblés ne sont plus les bienvenus en Belgique s'ils n'apportent pas des preuves des valeurs déclarées et s'ils n'adaptent pas leur comportement déclaratif.
- Interne : les représentants en douane doivent choisir mieux leurs clients et confronter les données de leurs clients avant de les introduire dans les systèmes déclaratifs douaniers. La nécessité d'une confrontation des données est d'autant plus importante quand le représentant en douane agit en représentation indirecte.

Il présente les problématiques rencontrées :

- L'ampleur du nombre de déclarations à contrôler ;
- La présentation des marchandises : Pour la présentation des marchandises, il faut tenir compte du type de déclaration effectuée (simplifiée ou normale), car cela influe sur la prise de rdv. Pour ces contrôles, il est bon de rappeler que les opérateurs doivent fournir assez de personnel pour assurer le bon déroulement des vérifications ;
- Les documents à fournir sont souvent incomplets et/ou pas en adéquation avec les marchandises présentées ;
- Les volumes acceptés par les opérateurs en IST ne tiennent pas compte de l'impact des contrôles ;
- Importateurs volatiles : la douane a constaté de nombreuses radiations TVA des importateurs lors des contrôles.

Mr Griczan (Jost) demande si la problématique e-commerce est aussi utilisée pour les autres flux/trafics. Nicolas Wengler-Mathieu répond que les contrôles sont adaptés aux flux en fonction des analyses de risques.

Kristian Vanderwaeren (AGDA) intervient et insiste sur la responsabilité des représentants dans le cadre des contrôles qui peuvent découler sur des montants importants. L'important est de chercher l'amélioration et on renvoie au best practice signé avec Forward.

Sur l'amélioration, Liège Airport (Bert Selis) propose de se concerter sur le sujet. Les opérateurs se concerteront entre eux afin de proposer un cadre d'amélioration avant de revenir vers la douane pour proposer un plan d'action.

Mme Douag (Via Europe) explique qu'aux Pays-Bas, il existe des accords entre les opérateurs et la Douane.

Point 3 de l'ordre du jour : GMTS

Vu le problème rencontré par Liège Airport qui va influencer la mise en production de GMTS, le transfert entre dépôts temporaires doit s'effectuer sous T1 ou via l'autorisation e-commerce délivrée par nos services mais qui est limitée aux deux kms autour de l'Aéroport.

Mr Dewit (Aviapartner) demande si GMTS est une obligation. Mr Van De Sande répond que c'est une simplification et qu'on peut toujours utiliser le transit.

Mr Wengler-Mathieu précise qu'il faut tenir à l'œil l'arrivée d'AN/PN/TS qui sera obligatoire en 2023.

Point 4 de l'ordre du jour : **Destruction/ Réexportation de marchandises non Union.**

Caroline Huby et Ekue Koudayor présentent et rappellent les modalités de destruction des marchandises selon que la destruction doit être constatée suite à une demande d'un opérateur ou suite à une décision. (voir présentation). Ils rappellent aussi les conditions de réexportation.

Les problèmes répertoriés lors des destructions sont comme évoqués auparavant :

- Personnel pas suffisant
- Documentation pas complète
- Lieu non utilisable pour la destruction.

Mr Giffoni (Customs Easy) demande si les autorisations locales en matière de PA destruction sont plus rapides que les autorisations classiques, Mme Huby répond la délivrance d'une autorisation via déclaration est beaucoup plus rapide que celle d'une autorisation permanente (un audit complet n'est pas nécessaire et la garantie liée est isolée) à condition que tous les éléments soient présents.

Mr Giffoni demande qui peut détruire ? Mme Huby répond que seules les sociétés en ordre avec la législation peuvent détruire et rappelle que les transporteurs des déchets doivent aussi être en ordre.

Point 5 de l'ordre du jour : **Chargements multiples (groupe de travail)**

Arnaud de Wilde précise que le groupe de travail va être créé sur base des postulations reçues. Les tests commencent en mai/juin pour une mise en place de la procédure en septembre.

Nouveau contact Liège Airport : Pierre-Yves Duchesne.

Point 6 de l'ordre du jour : **Divers**

Lieu agréé :

- **Isabelle Kelder** rappelle ce qu'est un lieu agréé et son importance dans l'autorisation Be-GATE.

Elargissement zone douanière :

Mme Coline (Challenge Handling) pose la question de savoir où en est l'élargissement de la zone douanière de l'Aéroport.

Mr Van De Sande répond que c'est en discussion entre le cabinet du ministre et l'AGDA, l'Aéroport de Liège va faire des propositions en ce sens.